

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 15 mai 2018 - Délibération n° BC2018/0502

**Objet : AVENANT N°1 POUR MARCHÉ N°2017-32 : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU THAURION ET AFFLUENTS DANS LE CADRE DU CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES SOURCES EN ACTION (2017-2021)**

L'an deux mille dix-huit, le 15 mai, à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 3 mai 2018, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents :**

MM. AUBERT – BUSSIÈRE – CHAUSSADE – DESLOGES – DUGAY – GAUDY – GRENOUILLET – LAGRANGE – LAINE – MARTINEZ – RABETEAU – TRUNDE et Mmes DEFEMME – DUMEYNIÉ – LAPORTE et SPRINGER.

**Etaient excusés :**

M.ROYERE et Mme JOUANNETAUD.

**Vote à scrutin public**

En exercice	Présents	Votants			
25	16	16			
Votes pour	Votes contre	Abstentions	Blanc	Nul	Refus de vote
16	-	-	-	-	-

Vu la délibération n°2017/037 du 4 avril 2017 portant délégation de pouvoirs du conseil communautaire au bureau pour prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, pour les marchés dont le montant initial est compris entre 12 000 € HT et 49 999 € HT, lorsque les crédits sont prévus au budget.

Vu la délibération n°2017-225 portant attribution du marché n°2017-32 : Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique du Thaurion et affluents dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Sources en action (2017-2021).

Vu les crédits inscrits au budget principal en section de fonctionnement pour la mise en œuvre d'études de restauration de la continuité écologique des cours d'eau dans le cadre des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques Sources en action et Creuse aval.

M. Le Président rappelle que, suite à la décision du bureau communautaire, le marché n°2017-32 intitulé Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique du Thaurion et affluents dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Sources en action (2017-2021) a été notifié en date du 9 janvier 2018 au bureau d'étude IMPACT CONSEIL (23 Châtelus-le-Marcheix) pour un montant de 23 213,33 € HT, soit 27 856 € TTC.

Ce marché comporte une tranche ferme comprenant la réalisation du projet et du dossier de demande d'autorisation réglementaire pour la mise en œuvre des travaux pour 5 ouvrages et de 5 tranches conditionnelles.

Pour l'un de ces ouvrages, le seuil de Mourne (propriété intercommunale), une étude géotechnique complémentaire est nécessaire car, situé en amont, le pont routier départemental pourrait potentiellement être fragilisé par l'intervention prévue sur ce seuil d'ancien moulin.

La réalisation d'une étude géotechnique permettra :

- D'identifier l'impact de l'abaissement de la ligne d'eau sur la stabilité du pont cadre de la route départementale 51 ;
- D'identifier la nature du fonds du lit du cours d'eau en aval direct du pont ;
- De quantifier l'éventuel risque d'érosion consécutif à la suppression du seuil du moulin de Mourne ;
- D'identifier et de prévoir, les mesures spécifiques pour prévenir de toute évolution des conditions d'écoulement de l'eau au niveau du pont.

L'objet de cet avenant est par conséquent :

- D'ajouter au marché initial, la réalisation d'une étude géotechnique (2 forages et 6 essais pressiométriques) sous le pont de la RD 51 sur la commune de Faux-Mazuras.
- D'allonger le délai de réalisation de la tranche ferme du marché de deux mois, afin de permettre l'exécution de l'opération décrite ci-dessus.

Le montant de l'avenant est de 1650 € HT et 1980 € TTC, soit un écart introduit par l'avenant de 7,1%. Par conséquent, le nouveau montant du marché est de 24 863,33 € HT soit 29 836 € TTC.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Bureau :

- Valide l'avenant n°1 du marché n°2017-32 : Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique du Thaurion et affluents dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Sources en action (2017-2021).
- Autorise le Président à signer cet avenant.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,  
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Sylvain GAUDY.

